

Printemps 2024



RCDSO CONNEXIONS

Bulletin d'information de l'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario

ARTICLE VEDETTE :

L'IA et la dentisterie – Page 10





MISSION

Nous agissons dans l'intérêt du public et nous nous engageons à assurer l'excellence dans la réglementation de la profession dentaire en Ontario.

VISION

Tous les Ontariens reçoivent des soins de santé bucco-dentaire sûrs et de qualité.

OBJECTIF

L'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario (RCDSO) est l'un des 26 organismes de réglementation de la santé de la province. Il a la responsabilité et l'autorité légale de protéger les droits des patients. C'est un chef de file en matière de réglementation de la santé. Nous croyons que la réglementation doit être ouverte, réactive, accessible, équitable et responsable afin de protéger l'intérêt du public.

RCDSO CONNEXIONS

Dans ce numéro :

Message du président et du registrateur	3
Membres actuels du Conseil du RCDSO	5
Quatre années d'existence du CPMF : Faits saillants de 2020 à 2023	6
Comprendre le programme de résolution	7
Le rôle de notre Conseil	8
Résumé de la consultation sur l'accès aux soins	9
L'IA et la dentisterie	10
Méfiez-vous des arnaques	12
Demandes d'assistance	13
Les cas de rougeole sont en hausse – Ce que vous devez savoir	14
Le coin des informations	15
Le RCDSO a fait ses débuts durant la réunion annuelle de printemps de l'Association dentaire de l'Ontario	16
Mise à jour sur le désinvestissement du PLP	16
Faites du bénévolat auprès des Olympiques spéciaux de l'Ontario et obtenez des points de formation continue !	17
Réalité contre fiction : 9 mythes au sujet du RCDSO	18
Résumés des mesures disciplinaires	19
Bienvenue aux nouveaux inscrits!	20



Accédez aux archives du bulletin d'information
RCDSO Connexions pour les numéros précédents

Message du président et du registrateur



Dr Harinder Sandhu,
Président

Daniel Faulkner,
Registrateur et PDG

Chers collègues,

En juin, l'admissibilité des patients au Régime canadien de soins dentaires (RCSD) a été élargie afin d'inclure les enfants de moins de 18 ans et les adultes détenant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Plus de 2 millions de personnes âgées au Canada ont bénéficié du programme et ont commencé à consulter des prestataires en mai. Les chiffres augmentent chaque jour, mais au moment d'écrire ces lignes, plus de 100 000 personnes âgées ont reçu des soins. Votre participation a un impact, et si vous n'êtes pas inscrit, cela deviendra plus facile à compter du 8 juillet, lorsque les dentistes pourront facturer directement la Sun Life. Le RCSD est un vaste programme d'accès qui a le potentiel d'aider à améliorer la santé buccodentaire à travers le pays.

L'événement RCDSO Connect du mois de mai a vu un nombre record de participants. La Dre Nancy DiSanto, présidente du comité d'assurance de la qualité et membre du conseil, ainsi que Susan Taylor, directrice de la qualité, ont animé une séance à la fois intéressante et informative sur le nouveau système de portfolio électronique. Elles ont répondu aux questions en direct et à l'avance, et la participation du public a été importante. Nous allons continuer à proposer des séances de façon régulière.

Gillian Slaughter, directrice de la conduite professionnelle et des affaires réglementaires, participe à la discussion informelle organisée par Lionel Lenkinski, directeur général de la Canadian Dental Protective Association (CDPA), le 19 juin concernant les enquêtes sur les plaintes et le nouveau processus de règlement des différends. Notre premier RCDSO Connect en personne aura lieu le 25 juin à l'Université Western. Nous discuterons de la communication entre le patient et le dentiste ainsi que de l'accès aux soins.

Nous avons publié notre quatrième rapport annuel sur le cadre de mesure de la performance des ordres au ministère de la Santé. Pour une lecture plus facile, nous avons rédigé un résumé des faits saillants du rapport.

Cette année, nous avons également analysé les progrès que nous avons réalisés au cours des quatre dernières années et présenté un résumé de ces réalisations. Le fait de mesurer les tâches nous a permis de prioriser le travail. Nous avons pu concentrer notre attention sur le changement dans de nombreux domaines clés d'importance réglementaire, notamment la gouvernance, les partenariats systémiques et les pratiques réglementaires.



« Votre contribution est essentielle pour faire avancer la profession et approfondir les conseils que nous fournissons. »



Le cycle des élections du conseil de district commence plus tard cette année et l'appel aux nominations sera lancé en août. Le Comité de gouvernance du conseil a étudié la modernisation de la gouvernance et les meilleures pratiques concernant le processus d'élection du Conseil pour 2026. Plusieurs recommandations clés sont en cours de discussion, notamment la question des mandats échelonnés, celle d'une province-district unique et celle d'une réduction (de 2) du nombre de membres du Conseil. Il y aura d'autres discussions au Conseil dans les mois à venir.

Votre participation enrichit l'Ordre. Comme nous l'avons régulièrement mentionné, il existe de nombreuses possibilités permettant aux inscrits et au public de formuler des commentaires. Il existe actuellement une consultation ouverte portant sur l'intelligence artificielle (IA) en dentisterie. Comme vous le verrez dans ce bulletin d'information et au Conseil, nous avons rapporté vos commentaires lors de notre consultation sur l'accès aux soins. Vos réponses et commentaires contribuent à façonner à la fois une norme de pratique et un guide de professionnalisme. D'autres informations et nouveautés seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement de ce travail. Votre

contribution est essentielle pour faire avancer la profession et approfondir les conseils que nous fournissons.

Juin est le Mois de la Fierté et à l'Ordre, nous célébrons le talent et les contributions des communautés 2SLGBTQI+. Partout dans la province, de nombreuses communautés célèbrent avec des défilés et des festivals, celui de Toronto comptant parmi les plus grands au monde. Nous célébrons également le Mois national de l'histoire autochtone au Canada. Ce mois est l'occasion d'apprendre et de réfléchir à votre travail en faveur de l'inclusion, que ce soit envers vos collègues, vos patients, vos voisins, vos amis et votre famille.

À l'approche de l'été, veuillez accepter nos meilleurs vœux pour une belle saison, et nos remerciements pour tout ce que vous faites chaque jour pour vos patients.

Sincèrement,
Dr Harinder Sandhu et Daniel Faulkner

MEMBRES DU CONSEIL :

Conseil de direction

Dr Harinder Sandhu, *président*
Marc Trudell, *vice-président*
Dr Nalin Bhargava
Brian Smith
Dre Erin Walker

Représentants élus

District #1 Dr Nalin Bhargava
District #2 Dr Robyn Somerville
District #3 Dr Peter Delean
District #4 Dr Mark Eckler
District #5 Dre Nancy Di Santo
District #6 Dr Harinder Sandhu
District #7 Dre Erin Walker
District #8 Dr Osama Soliman
District #9 Dr Antony Liscio
District #10 Dre Deborah Wilson
District #11 Dre Amelia Chan
District #12 Dre Anthony Mair

Nommé(e)s par le lieutenant-gouverneur en conseil

David Bishop
Ram Chopra
James Colliver
Cristina Cordeiro
Eleonora Fisher
Vivian Hu
Marc Trudell
Brian Smith
Roderick Stableforth
Judith Welikovitch
Nizar Ladak

Nominations académiques

Dr Daniel Haas
Dre Noha Gomaa

Prochaine réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 19 septembre 2024. La réunion se tiendra en personne à Toronto et sera diffusée en direct sur notre chaîne YouTube.

Questions? Contactez :

Angie Sherban
Adjointe du conseil et responsable de la liaison avec le conseil
Téléphone : 416-934-5627
Sans frais : 1-800-565-4591
asherban@rcdso.org

Faits saillants du Conseil

Les faits saillants du Conseil sont envoyés par courriel aux membres et affichés en ligne sur le site Web de l'Ordre après chaque réunion du Conseil. La publication présente certains faits saillants des activités du Conseil.

[Lire les faits saillants du Conseil de la réunion du 28 mars.](#)
[Lire les faits saillants du Conseil de la réunion du 9 mai.](#)

Nous suivez-vous sur les réseaux sociaux?



rcdso_org



rcdso_org



rcdsovideos



rcdso

Quatre années d'existence du CPMF : Faits saillants de 2020 à 2023

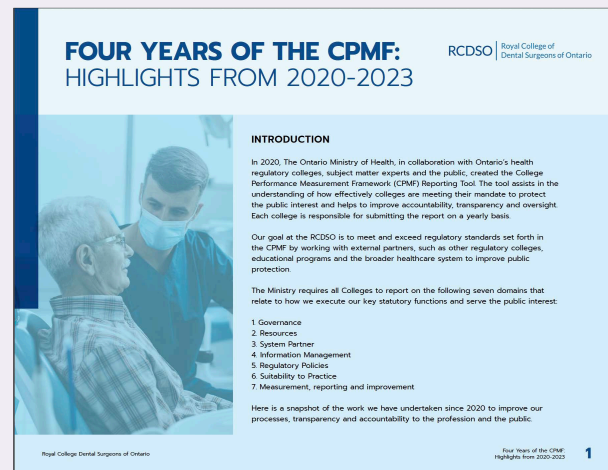
En 2020, le ministère de la Santé de l'Ontario, en collaboration avec les organismes de réglementation de la santé de l'Ontario, des experts en la matière et le public, a créé le cadre de mesure de la performance des ordres (CPMF). L'outil aide à comprendre dans quelle mesure les ordres s'acquittent efficacement de leur mandat de protection de l'intérêt du public, tout en contribuant à améliorer la responsabilisation, la transparence et la surveillance. Chaque ordre est responsable de soumettre un rapport sur une base annuelle.

Notre objectif, au RCDSO, est de respecter et de dépasser les normes réglementaires énoncées dans le CPMF en travaillant avec des partenaires externes, telles que d'autres organismes de réglementation, des programmes éducatifs et le système de santé dans son ensemble, afin d'améliorer la protection du public.

Le ministère exige de tous les ordres qu'ils rendent compte des sept domaines suivants liés à la façon dont nous exerçons nos principales fonctions statutaires et servons l'intérêt du public :

1. Gouvernance
2. Ressources
3. Collaboration avec nos partenaires
4. Gestion de l'information
5. Politiques réglementaires
6. Aptitude à la pratique
7. Mesure, création de rapports et amélioration

L'Ordre a créé un rapport, consultable sur notre [site Web](#) pour offrir un aperçu du travail que nous avons entrepris depuis 2020 afin d'améliorer nos processus, notre transparence et notre responsabilité envers la profession et le public.



TÉLÉCHARGER
QUATRE ANNÉES D'EXISTENCE
DU CPMF : FAITS SAILLANTS
DE 2020 À 2023

**RAPPORT CPMF 2023
MAINTENANT DISPONIBLE**



TÉLÉCHARGER
Résumé du CPMF 2023
du RCDSO



TÉLÉCHARGER
Outil de création de
rapports CPMF

Comprendre le programme de résolution

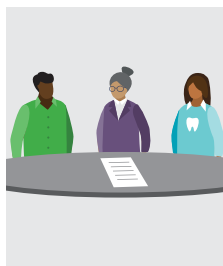


L'Ordre peut résoudre certaines plaintes en utilisant [le programme de résolution](#) comme alternative au [processus d'enquête](#).

Plusieurs facteurs sont évalués pour déterminer si le risque de plainte est approprié pour le programme de résolution. Si une plainte est admissible, elle ne peut être acheminée au programme que si le patient, le dentiste et le registrateur de l'Ordre acceptent le processus.

Le processus est conçu pour protéger le public en améliorant la pratique de la dentisterie. Il n'est pas destiné à punir ou à discipliner les dentistes. En y participant, un dentiste n'admet aucun acte répréhensible.

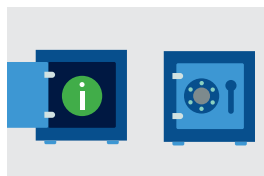
AVANTAGES DE L'UTILISATION DU PROGRAMME DE RÉOLUTION



- Vous êtes impliqué(e) dans le processus de prise de décision. Le processus de résolution peut permettre aux parties de trouver des solutions mutuellement avantageuses à leurs préoccupations, et les résultats peuvent être plus variés que dans le cadre du processus d'enquête formel.



- La plainte est souvent résolue beaucoup plus rapidement que si l'Ordre devait mener une enquête officielle.



- Le résultat d'une résolution est confidentiel et n'est pas publié dans le domaine public.

Vous pouvez également consulter les ressources suivantes pour plus d'informations :

- [Programme de résolution : informations, vidéos et foire aux questions](#)
- [Le programme de résolution pour les dentistes](#)
- Vidéos :
 - [Comment se préparer à une médiation](#)
 - [Pendant et après une réunion de médiation](#)



REGARDEZ CETTE VIDÉO POUR UN APERÇU DU PROCESSUS DU PROGRAMME DE RÉOLUTION.

Le rôle de notre Conseil



Le prochain tour des élections au Conseil du RCDSO aura lieu cet automne. Nous partagerons des informations concernant le processus et les délais pertinents dans notre bulletin de septembre 2024 et dans des communications par courrier électronique à la profession.

Avant le lancement du processus, voici un aperçu du rôle et des responsabilités du Conseil du RCDSO.

Le Conseil de l'Ordre est l'organe directeur de près de 11 000 dentistes exerçant de l'Ontario. Les membres du Conseil sont, collectivement, responsables de prendre les décisions servant au mieux l'intérêt du public, protégeant les patients et améliorant la qualité des soins de santé buccodentaire de l'Ontario.

Le Conseil fait office de conseil d'administration de l'Ordre et se réunit six fois par année afin de discuter de la politique réglementaire et de débattre des questions qui influencent la qualité des soins de santé buccodentaire de l'Ontario. Le Conseil rassemble 12 dentistes élus par des dentistes enregistrés de l'Ontario, entre neuf et onze membres du public nommés par le gouvernement provincial, et des dentistes nommés par chacune des facultés dentaires universitaires de l'Ontario, soit celle de l'Université de Toronto et celle de l'Université Western de London.

Voici les fonctions spécifiques d'un membre du Conseil :

- › Siéger au Conseil ainsi qu'aux comités auxquels ils sont nommés.
- › Participer à des groupes de travail selon les besoins.

- › Développer et maintenir la connaissance du cadre réglementaire de l'Ordre.
- › Contribuer aux discussions du Conseil et des comités.
- › Faire preuve d'un jugement indépendant par leur volonté d'exprimer leurs préoccupations, de prendre une position indépendante ou de soutenir une idée même si elle est impopulaire ou controversée.
- › Comprendre, respecter et adhérer aux règles d'ordre et au Code de conduite.
- › Soutenir publiquement les décisions du Conseil.
- › Déclarer tout conflit d'intérêts réel ou perçu et se retirer de la participation au Conseil ou à un comité jusqu'au règlement du conflit.

Le Conseil ne :

- › Plaide pas en faveur des services.
- › Supervise pas les activités opérationnelles.
- › Interfère pas avec des décisions prises par les comités concernant les candidats ou les inscrits.
- › Prend pas de décisions qui ne sont pas, avant tout, dans l'intérêt de la profession. L'intérêt du public guide la prise de décision du Conseil.

[Visitez notre site Web](#) pour en savoir plus sur le Conseil du RCDSO. Vous pouvez également [consulter ce module](#) en ligne pour obtenir des informations détaillées sur les rôles et responsabilités des membres du Conseil et des comités.

Résumé de la consultation sur l'accès aux soins



Dans le cadre du plan stratégique 2023-2025 de l'Ordre, nous avons identifié l'accès aux soins comme étant un projet prioritaire. Afin de recueillir vos idées et vos commentaires, nous avons mené une consultation approfondie du 30 janvier 2024 au 21 avril 2024. Cette consultation a été conçue de façon à impliquer les dentistes, le public et d'autres parties prenantes concernées par les questions liées au professionnalisme et à l'accueil des patients dans les cabinets dentaires.

Nous avons recueilli des commentaires au moyen d'un sondage anonyme envoyé aux dentistes, au public et aux intervenants de l'Ordre. La consultation ayant suscité un intérêt considérable, nous avons reçu 628 réponses. Les commentaires ont mis en évidence des points de vue divergents concernant plusieurs questions, notamment l'obligation de traiter les patients dans le cadre de programmes financés par l'État, les pratiques de facturation équilibrée et le caractère abordable des soins dentaires. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage.

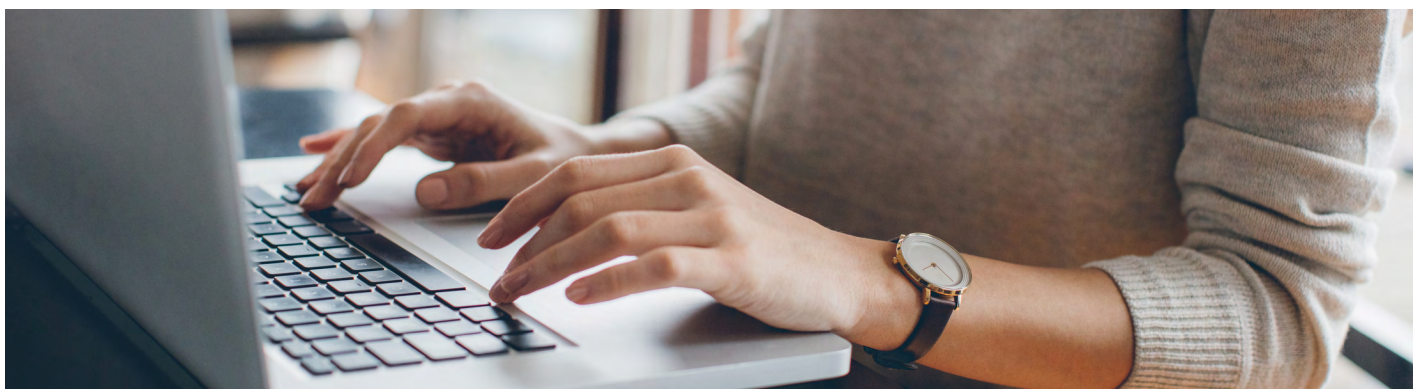
De nombreux dentistes ont exprimé des inquiétudes concernant la viabilité financière de l'accueil de patients dépendant de programmes financés par l'État. Les questions relatives à l'importance du

professionnalisme en dentisterie et de l'accès équitable aux soins ont également bénéficié d'un soutien notable. Les personnes interrogées ont souligné la nécessité d'une rémunération équitable, d'une réduction des charges administratives et de l'importance de la responsabilité du gouvernement dans l'accès aux soins de santé buccodentaire.

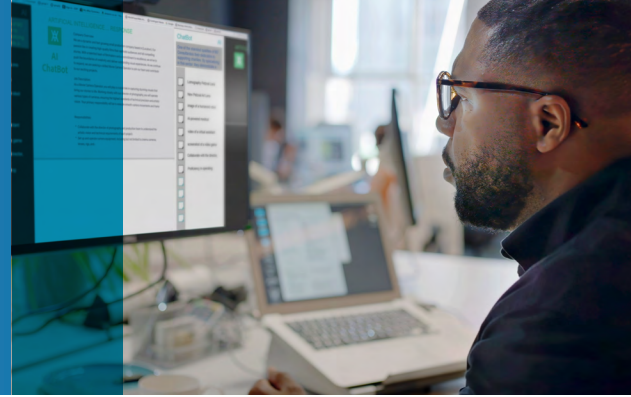
Les commentaires, résumés dans un rapport, éclaireront les efforts continus du groupe de travail sur l'accès aux soins pour élaborer de nouveaux documents de l'Ordre sur le professionnalisme et l'accueil de nouveaux patients. Les mises à jour du projet sont communiquées lors des réunions du Conseil, et nous publions des informations sur [notre site Web](#). Les projets de documents, lorsqu'ils seront disponibles, seront diffusés à la profession, au public et aux parties prenantes afin d'obtenir des commentaires supplémentaires de façon à garantir la contribution complète de toutes les parties intéressées.



**VOUS POUVEZ TROUVER
LE RAPPORT SUR
NOTRE SITE WEB.**



L'IA et la dentisterie



L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans les soins de santé, notamment en dentisterie, offre à la profession de nombreuses fonctions innovantes, mais sa mise en œuvre dans la pratique clinique nécessite une diligence raisonnable.

Bien qu'il y ait sur le marché une explosion de produits alimentés par l'IA qui peuvent rationaliser les systèmes de prestation et transformer le paysage de la dentisterie dans les années à venir, n'oubliez pas que l'IA ne fait qu'imiter les capacités cognitives humaines et ne remplace pas l'intelligence ou le jugement d'un praticien.

Les dentistes restent responsables des soins qu'ils prodiguent aux patients, même lorsque ces soins sont renforcés par l'IA.

Qu'est-ce qui rend la dentisterie bien adaptée aux progrès de l'IA?

- La dentisterie dispose d'une situation unique en matière d'exploration de données (accès

légal aux données pour l'avancement des soins aux patients), car la majorité de la population se rend chez le dentiste chaque année, et un grand nombre de procédures sont effectuées en conjonction avec l'imagerie dentaire.

- Les outils d'IA ont le potentiel de permettre aux cliniciens d'améliorer la prise de décision en temps réel, réduisant ainsi les erreurs et les omissions dans les soins aux patients.
- Certains domaines de la dentisterie ont déjà adopté l'IA de façon précoce, dont :
 - l'interprétation radiographique avec cartographie automatique
 - le diagnostic orthodontique et la planification du traitement
 - l'endodontie
 - la détection précoce et le diagnostic des pathologies
 - la gestion du cabinet (planification des rendez-vous et création des dossiers patients)



L'IA peut être un complément utile dans la pratique clinique, mais la responsabilité de la prise de décision et du traitement des patients incombe en fin de compte au dentiste.

- les laboratoires dentaires (conception et fabrication d'appareils)
- l'éducation à l'hygiène dentaire

Pièges potentiels

- Les erreurs générées par l'IA, en particulier au début du traitement, peuvent entraîner des résultats indésirables.
- Une dépendance excessive de la part des dentistes à l'IA est susceptible de supplanter l'expérience et l'expertise cliniques.
- L'IA pourrait faire augmenter le coût de prestation des soins dentaires, élargissant ainsi l'écart en matière d'accès aux soins.
- En fonction de la qualité des données de l'IA en termes de diversité de la population, certains groupes peuvent être exposés à des résultats de traitement négatifs, l'IA pouvant ainsi contribuer aux inégalités en matière de soins dentaires.

- Les problèmes de confidentialité des patients sont toujours présents lors de l'utilisation d'ensembles de données.

- Il existe un risque de perte du contact humain si l'IA est intégrée dans tous les aspects de l'interaction avec le patient.

- Des incertitudes quant aux risques et aux avantages de l'utilisation de l'IA subsistent.

Statut actuel

L'IA peut être un complément utile à la pratique clinique, mais la responsabilité de la prise de décision et du traitement des patients incombe en fin de compte au dentiste.

Les obligations professionnelles existantes des dentistes continuent d'être en vigueur (telles qu'elles sont énoncées dans les normes, la législation, etc.). Le RCDSO élabore en ce moment des lignes directrices afin d'aider les dentistes qui souhaitent intégrer l'IA dans leur pratique.



PARTAGEZ VOTRE OPINION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Nous souhaitons en savoir plus sur votre point de vue concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) en dentisterie afin d'éclairer l'élaboration de conseils pertinents pour les dentistes utilisant l'IA.

- Veuillez répondre à notre [sondage de 10 à 15 minutes](#) avant le 14 juillet 2024.
- Vous pouvez également [télécharger une liste en PDF des questions du sondage](#).
- Si vous représentez une organisation, vous préférerez peut-être nous envoyer un courriel à consultations@rcdso.org avec vos réponses.

Merci de votre intérêt continu pour notre travail.

Méfiez-vous des arnaques



En février, la Sun Life et le gouvernement du Canada ont été mis au courant d'escroqueries par hameçonnage liées au lancement du Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Cela renforce l'importance de la cybersécurité et la protection de soi et de votre exercice contre l'escroquerie par hameçonnage.

Il est plus facile de prévenir une escroquerie par hameçonnage que d'y faire face. Prenez ces mesures pour vous protéger :

- Utilisez des phrases de passe et des mots de passe forts et uniques
- Utilisez un gestionnaire de mots de passe
- Activez l'authentification multifacteur (MFA)
- Faites régulièrement des copies de sauvegarde vos données importantes

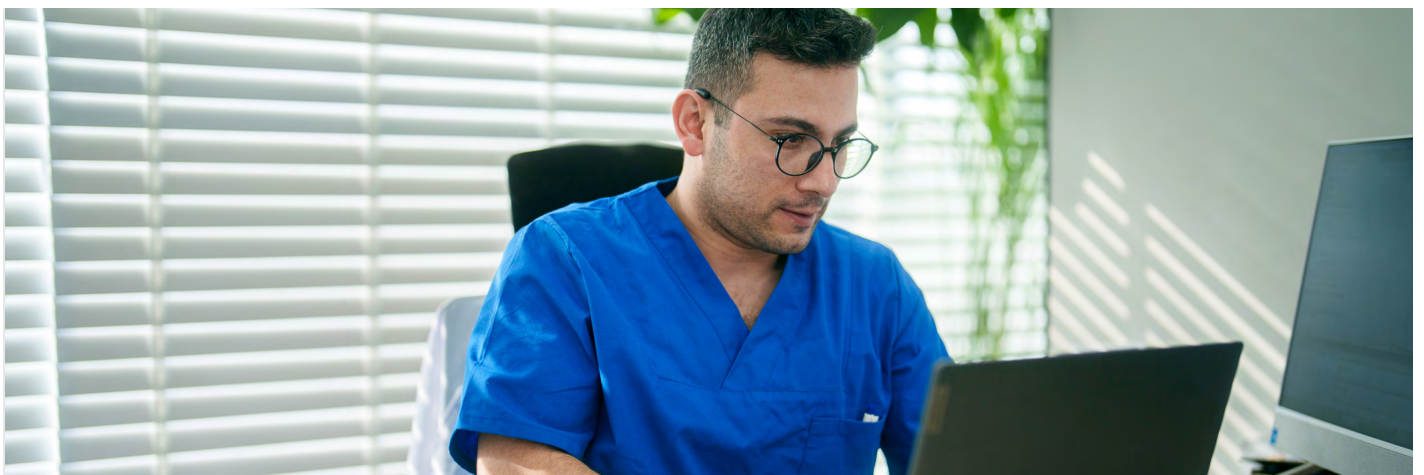
Le gouvernement du Canada propose de nombreuses ressources utiles :

- [Fiche d'information : hameçonnage](#)
- [Hameçonnage : ne vous laissez pas prendre](#)
- [Les 7 signaux d'alarme de l'hameçonnage](#)

- [Harponnage : ce que c'est et comment s'en protéger](#)

L'hameçonnage n'est pas la seule arnaque en ligne. Tenez-vous informé(e) de tous les aspects de la cybersécurité afin d'assurer la protection de votre cabinet et de vos patients. Le gouvernement a créé un centre de ressources en ligne appelé « [Pensez cybersécurité](#) », une campagne nationale visant à sensibiliser les Canadiens à la cybersécurité. Vous pouvez également regarder notre [événement RCDSO Connect de mars 2023](#) pour y découvrir des conseils utiles en matière de cybersécurité et de tenue d'archives numériques, présentés par le directeur des services informatiques du RCDSO, Auldwin Armstrong.

Si vous êtes préoccupé par la légitimité d'une communication du RCSD, contactez Service Canada au 1-833-537-4342.



Demandes d'assistance

Voici des demandes d'assistance pour l'obtention de dossiers dentaires de la part de divers services de police et bureaux de coroners de l'Ontario. Si vous avez des informations, veuillez contacter le contact indiqué dans chaque cas.

Nom : Ugza Marisa CHO
Date de naissance : 14 octobre 1940
Demande provenant du : Bureau du coroner en chef
Contact : Dre Karen Schiff
Courriel de contact : karen.schiff@ontario.ca

Nom : Richard ALLIKAS
Date de naissance : 15 juillet 1959
Demande provenant du : Service de police d'Ottawa
Contact : Unité centrale d'enquêtes
Courriel de contact : dodgsonk@ottawapolice.ca

Nom : Heinz BENTZIEN ou Vern BENTZIEN ou Bernard BENTZIEN
Date de naissance : Inconnue
Demande provenant du : Bureau du coroner en chef
Contact : Dre Jennifer M. Dmetrichuk
Courriel de contact : jennifer.dmetrichuk@ontario.ca

Nom : Katrina MACINTYRE ou MCINTYRE (également appelée Ashley MATTICE)
Date de naissance : 25 décembre 1965
Demande provenant du : Service de médecin légiste de la Nouvelle-Écosse
Contact : Shauna Matheson
Courriel de contact : Shauna.Matheson@novascotia.ca

Nom : Jennifer SULLIVAN
Date de naissance : 15 septembre 1988
Demande provenant du : Service de police régional du Niagara
Contact : Sergent-détective Joshua Kalailieff
Courriel de contact : Joshua.Kalailieff@niagarapolice.ca

Nom : Mira GRAY
Date de naissance : 22 juin 2006
Demande provenant du : Service de police régional du Niagara
Contact : Agent de police et détective Sara Mummery
Courriel de contact : Sara.Mummery@niagarapolice.ca

Nom : Shakura Amalia MOORE
Date de naissance : 5 septembre 1981
Demande provenant du : Service de police de Toronto
Contact : Agent de police et détective Vera Lyn Perdon
Courriel de contact : VeraLyn.Perdon@torontopolice.on.ca

Nom : Valerie MCLARNON
Date de naissance : 10 janvier 1987
Demande provenant du : Service de police d'Ottawa
Contact : Agent de police et détective Donald Duff
Courriel de contact : duffd@ottawapolice.ca

Nom : Francois LAMBERT
Date de naissance : 3 août 1948
Demande provenant du : Service de police d'Ottawa
Contact : Agent de police et détective Akiva Geller
Courriel de contact : GellerA@ottawapolice.ca

Nom : Frederic BLAIR
Date de naissance : 30 janvier 1963
Demande provenant du : Service de police d'Ottawa
Contact : Détective Laurie-Anne Rocca
Courriel de contact : roccal@ottawapolice.ca

Les cas de rougeole sont en hausse – ce que vous devez savoir



L'Ontario a récemment connu une augmentation des cas de rougeole. Le Dr Kieran Moore, médecin hygiéniste en chef de la province, exhorte tous les prestataires de soins de santé, y compris les dentistes, à prendre en compte la rougeole dans leurs diagnostics différentiels, en particulier pour les patients qui présentent des symptômes respiratoires et reviennent d'un récent voyage.

Diagnostic

La rougeole est généralement diagnostiquée sur la base d'antécédents médicaux et d'un examen physique. Des tests sérologiques sont parfois utilisés pour la confirmation du diagnostic.

Symptômes

Les symptômes se développent généralement 8 à 12 jours après l'exposition et comprennent :

- Une forte fièvre
- Une éruption maculopapuleuse commençant sur le visage et s'étendant de la tête aux pieds
- De la toux
- Des écoulements nasaux
- Une conjonctivite

Premiers signes buccaux :

Des taches de Koplik, de minuscules taches bleu-gris sur la muqueuse buccale, sont souvent présentes pendant la période prodromique et sont pathognomoniques de la rougeole.

Transmission

La rougeole est très contagieuse et peut être transmise par la toux, les éternuements ou simplement en parlant. Les gouttelettes infectieuses peuvent rester en suspension dans l'air pendant environ une heure. La transmission peut également se produire après un contact avec des surfaces infectées. Les personnes infectées sont considérées

comme contagieuses quatre jours avant l'apparition de l'éruption cutanée, et jusqu'à quatre jours après cette apparition.

Traitement

Il n'existe pas de traitement médical spécifique contre la rougeole. La meilleure façon de prévenir la maladie est de se faire vacciner contre la rougeole.

CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES RELATIVES À LA GESTION DENTAIRE DES PATIENTS ATTEINTS DE ROUGEOLE :

Prévention et identification :

- La norme PCI de l'Ordre exige que les cabinets dentaires aient une politique écrite relative à la prise en charge des patients suspectés d'infections respiratoires fébriles, d'éruptions cutanées et d'infections oculaires.
- Il convient de rappeler aux patients, lors de la confirmation de leur rendez-vous, que s'ils sont malades, ils doivent reporter leur rendez-vous. En cas d'éclosion de rougeole dans votre région, demandez à tous les patients lors de la confirmation de leur rendez-vous ou à leur arrivée au cabinet s'ils ont eu des contacts avec une personne infectée par la rougeole.
- Les dentistes doivent envisager la présence de la rougeole chez les patients présentant les signes et symptômes ci-dessus, en particulier s'ils ont récemment voyagé ou ont été en contact avec un cas connu de rougeole.
- Le rendez-vous d'un patient symptomatique doit être reprogrammé ou, en cas d'urgence, le patient doit immédiatement être isolé dans une pièce avec la porte fermée et traité selon les précautions universelles.
- Une pancarte doit être affichée à l'entrée du cabinet demandant aux patients susceptibles

d'être malades de s'identifier auprès de la réceptionniste. La zone de réception doit disposer de désinfectants pour les mains à base d'alcool à 70 à 90 %, ainsi que de masques.

- Le dentiste doit conseiller au patient de s'isoler jusqu'à ce qu'il puisse être évalué plus en détail par un médecin. Si le patient est recommandé pour une évaluation plus approfondie, le dentiste doit contacter l'établissement d'accueil pour permettre la mise en œuvre de mesures de PCI afin de prévenir les expositions.
- Suivez les [normes PCI](#) de l'Ordre concernant la désinfection des surfaces non cliniques et cliniques de tous les patients.

- Observez une bonne hygiène des mains pour minimiser la propagation du virus.

Déclaration :

En cas de suspicion de rougeole, le dentiste doit contacter immédiatement son bureau de santé publique local pour signaler ledit cas. Pour trouver votre bureau de santé publique local, cliquez ici : [Localisateur de bureau de santé publique \(gov.on.ca\)](#)

Pour plus d'informations,
veuillez consulter :
Rougeole | Santé publique Ontario

LE COIN DES INFORMATIONS

■ CHANGEMENTS À VENIR SUR LE PORTAIL DU RCDSO

En 2023, nous avons recueilli des commentaires sur les expériences des dentistes avec le portail RCDSO par le biais du questionnaire de renouvellement annuel. Ces commentaires ont guidé notre travail visant à améliorer la plateforme.

Le personnel de l'Ordre travaille à la mise en œuvre de plusieurs améliorations, notamment une nouvelle conception du site, des alertes pour les renouvellements pertinents sur la page d'accueil et une navigation améliorée.

Les changements seront prêts à la fin de l'été. N'oubliez pas de vérifier vos boîtes de réception dans les semaines à venir pour obtenir des informations concernant ce travail. Vous trouverez également plus de détails à ce sujet dans notre bulletin de septembre 2024.

■ AU CAS OÙ VOUS L'AURIEZ MANQUÉ – RCDSO CONNECT

Le 9 mai 2024, les personnes inscrites ont assisté à un événement virtuel RCDSO Connect portant sur le programme d'assurance qualité. La Dre Nancy Di Santo, présidente du comité d'assurance qualité, et Susan Taylor, directrice de la qualité, ont partagé les résultats de notre premier audit de formation continue (FC) à l'aide du portfolio électronique et ont parlé des nouvelles opportunités d'obtenir des points de FC, ainsi que des améliorations à venir au

portfolio électronique et du réaménagement de l'outil d'amélioration de la pratique.

Vous trouverez plus d'informations concernant notre [programme d'assurance de la qualité](#), y compris une foire aux questions, [sur notre site Web](#). Un enregistrement de RCDSO Connect est disponible sur [la chaîne YouTube du RCDSO](#). Les dentistes peuvent gagner un point de FC de catégorie 3 en regardant l'enregistrement.

■ RENOUVELEZ VOTRE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LES SOCIÉTÉS DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

Les [renouvellements pour les sociétés des professions de la santé](#) ont commencé le lundi 17 juin. Renouvelez votre certificat avant le 31 août 2024 pour éviter la révocation. Si votre certificat HPC est révoqué, vous devrez demander un nouveau certificat d'autorisation au coût de 750,00 \$.

■ VOULEZ-VOUS EN SAVOIR PLUS SUR LE RCSD?

Le gouvernement du Canada a récemment élargi l'admissibilité au régime afin d'y inclure les enfants de moins de 18 ans et les personnes qui s'occupent d'une personne handicapée. Visitez le [site Web du gouvernement](#) pour en savoir plus sur le RCSD. Visitez le [site Web de la Sun Life](#) pour obtenir des informations sur le processus d'inscription des prestataires de soins de santé buccodentaire. Vous pouvez également visiter notre site Web pour consulter la [foire aux questions](#).

Le RCDSO a fait ses débuts à la réunion annuelle de printemps de l'Association dentaire de l'Ontario



Pour la première fois, le RCDSO tenait un stand lors de la réunion annuelle de printemps de l'Association dentaire de l'Ontario qui s'est tenue les 18 et 19 avril au Palais des congrès du Grand Toronto.

La réunion annuelle de printemps de l'Association dentaire de l'Ontario est l'une des plus grandes conférences dentaires en Amérique du Nord et attire des dentistes, des fournisseurs, des vendeurs et des éducateurs. Des milliers de visiteurs y participent pour apprendre et prendre contact avec des professionnels dentaires de tout le continent.

Le stand du RCDSO a attiré plus de 400 visiteurs désireux de dialoguer avec l'Ordre. Les visiteurs ont eu l'occasion de rencontrer le registrateur et divers

experts du RCDSO afin de leur poser des questions et de partager des idées. Cette conférence a été pour nous une fantastique occasion de communiquer avec des dentistes et de partager de précieuses informations.

Nous remercions toutes les personnes qui ont visité notre stand. Vos commentaires nous aideront à améliorer nos ressources. Si vous avez des questions relatives à votre pratique, vous pouvez contacter notre équipe de conseillers en pratique à practiceadvisory@rcdso.org qui se fera toujours un plaisir de vous aider. Pour toute demande générale, veuillez envoyer un courriel à info@rcdso.org.

Nous espérons vous voir l'année prochaine!

Mise à jour sur le désinvestissement du PRP

Lors de la réunion de juin 2024, le Conseil a reçu une mise à jour concernant le processus de désinvestissement du PRP.

PwC, en consultation avec le Procurement Review Group, a informé le Conseil que le fait de permettre une certaine flexibilité dans la date de clôture de la transaction optimiserait les résultats pour l'Ordre et le personnel, ainsi que pour la profession.

Bien qu'il soit possible qu'un transfert vers un nouveau fournisseur ait lieu à un moment donné au cours de l'année 2025, la couverture de

responsabilité professionnelle des membres se maintiendra pendant toute l'année civile 2025.

Le RCDSO s'engage à vous tenir informé à mesure que nous approfondissons nos recherches et développons nos plans.

Les membres du RCDSO doivent continuer de contacter directement le PRP, comme d'habitude, afin d'obtenir de l'aide concernant les réclamations actuelles ou potentielles.

Les délibérations du Conseil sur ce sujet sont **disponibles sur notre chaîne YouTube.**

Faites du bénévolat auprès d'Olympiques spéciaux Ontario et obtenez des points de formation continue!



Le 5 mars 2024, le comité d'assurance qualité a approuvé [Olympiques spéciaux Ontario](#) (SOO) en tant que commanditaire pour la formation continue (FC) de l'Ontario! SOO propose des programmes aux athlètes âgés de 2 à 88 ans ayant une déficience intellectuelle.

Cette étape signifie que les dentistes qui terminent les modules via SOO obtiendront des points de FC. Mais ce n'est pas tout! La formation sur place qu'ils suivent en faisant du bénévolat auprès de SOO est également admissible aux points de FC, et les approches apprises par les dentistes leur donnent une base solide pour accroître leur capacité à fournir des soins plus accessibles dans leur propre cabinet.

En fait, SOO offre aux dentistes de nombreuses opportunités d'en apprendre davantage sur la prestation de soins aux personnes handicapées. Consultez l'initiative [Healthy Athletes, Partners in Health Training](#) et le programme de bénévolat [Special Smiles](#) pour en savoir plus.

[Visitez notre site Web](#) pour en savoir plus sur Olympiques spéciaux Ontario et sur d'autres opportunités de bénévolat.

Si vous avez des questions relatives à la formation continue, veuillez contacter ce@rcdso.org.



Réalité contre fiction : 9 mythes au sujet du RCDSO

Pour de nombreux dentistes, communiquer et traiter avec l'Ordre est source de stress. Voici neuf mythes courants, notamment concernant le processus de plainte et d'enquête, ainsi que des informations précises qui expliquent le processus réel.

✗ MYTHE	✓ RÉALITÉ
<p>Quelqu'un de l'Ordre m'a contacté...</p> <ul style="list-style-type: none">✗ Tout le monde va le savoir✗ Des décisions seront prises sans moi✗ Je vais perdre mon permis	<p>L'Ordre contacte les dentistes pour diverses raisons et leur fournit des explications claires sur ce que l'on attend d'eux. Nous acceptons les questions et sommes là pour guider les dentistes et le public de toutes les manières possibles.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Les informations que l'Ordre peut partager sont limitées. La plupart des interactions sont confidentielles. Seules des décisions particulières sont rendues publiques, comme certaines décisions de comités et des informations spécifiques inscrites au registre public.✓ Les enquêteurs recueillent les informations pertinentes et veillent à ce que les dentistes puissent répondre aux plaintes ou aux rapports. Les dentistes peuvent consulter un conseiller juridique à tout moment, et les enquêteurs restent neutres. Le Comité des enquêtes, plaintes et rapports (CEPR) examine les enquêtes et utilise un cadre de risque pour prendre des décisions.✓ La plupart des décisions du CEPR n'aboutissent à aucune action ni recommandation, et seuls certains résultats sont publics. Environ 20 % des décisions du CEPR impliquent que le dentiste suive une formation ou une formation spécifique, et seulement 1 % des cas sont renvoyés au comité de discipline pour une audience.
<p>L'Ordre...</p> <ul style="list-style-type: none">✗ Prends la défense des patients✗ Dirige les soins aux patients✗ Assure les soins aux patients	<p>Les responsabilités de l'Ordre sont nombreuses. Nous répondons aux questions des dentistes et du public et nous proposons des ressources.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ L'Ordre reste neutre et recueille des informations auprès des différentes parties impliquées pour évaluer les cas. Notre objectif est de garantir au public des services de santé buccodentaire sûrs et de qualité en fixant des exigences d'autorisation et en élaborant des normes pour des soins cohérents.✓ L'Ordre ne fournit ni ne dirige de soins aux patients. Nous soutenons l'accès aux soins en répertoriant les programmes de soins de santé buccodentaire financés par des fonds publics et les cliniques dentaires spécialisées et à faible coût sur notre site Web, mais nous n'orientons pas de patients et ne dictons pas de plans de traitement.

✓ Même si l'Ordre soutient l'accès aux soins, nous ne prodiguons pas directement de soins aux patients. Nous répondons aux questions et proposons des ressources aux dentistes et au public en mettant l'accent sur les normes réglementaires et l'autorisation d'exercer.

Mon cabinet fait l'objet d'une enquête...

- ✗ Tout sera vérifié
- ✗ Je n'ai pas mon mot à dire
- ✗ Il n'en sortira rien de bon

Le RCDSO reçoit des plaintes et des rapports et enquête sur les préoccupations soulevées.

- ✓ Le RCDSO reçoit des plaintes et des rapports et enquête sur les préoccupations soulevées.
- ✓ La norme dans notre législation en vigueur est que les enquêtes sur les plaintes sont « pertinentes » (non exhaustives) et se concentrent sur les préoccupations spécifiques soulevées. Les enquêtes de rapports sont plus larges et peuvent inclure un examen d'un échantillon de dossiers de patients provenant du cabinet d'un dentiste.
- ✓ Les dentistes concernés ont la possibilité de présenter des observations écrites dans le cadre de toutes les enquêtes. Les informations peuvent être partagées avec l'Ordre à tout moment. Les dentistes souhaiteront peut-être consulter un conseiller juridique pour savoir quand et comment fournir des informations.
- ✓ Même si faire l'objet d'une enquête peut être stressant, c'est aussi l'occasion de réfléchir et de s'améliorer. Prenez le temps d'examiner les préoccupations soulevées concernant les soins, la conduite, le personnel du bureau ou les opérations. Certains dentistes réfléchissent à leur pratique et voient des opportunités de l'améliorer au cours du processus. Si tel est le cas, le CEPR réfléchit aux efforts visant à répondre à toute préoccupation avant de décider des mesures à prendre, le cas échéant.

Résumés des mesures disciplinaires

[Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario c. Davis 2023 ONRCDSO 9](#)

Entendu : 4 décembre 2023, par visioconférence

Date de la décision : 4 décembre 2023

Publication des motifs écrits : 19 mars 2024

[Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario c. Yarascavitch, 2023 ONRCDSO 10](#)

Entendu : 21 août 2023, par visioconférence

Date de la décision : 21 août 2023

Publication des motifs écrits : 19 mars 2024

[Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario c. Bacchus, 2024 ONRCDSO 1](#)

Entendu : 12, 14, 17, 18 octobre, 14, 15, 16 novembre 2022, 23 janvier 6, 7, 8, 23, 27, 28 mars, 3 avril, 25 et 29 mai 2023 par moyen de visioconférence

Date de la décision : 6 juin 2024

Publication des motifs écrits : 6 juin 2024

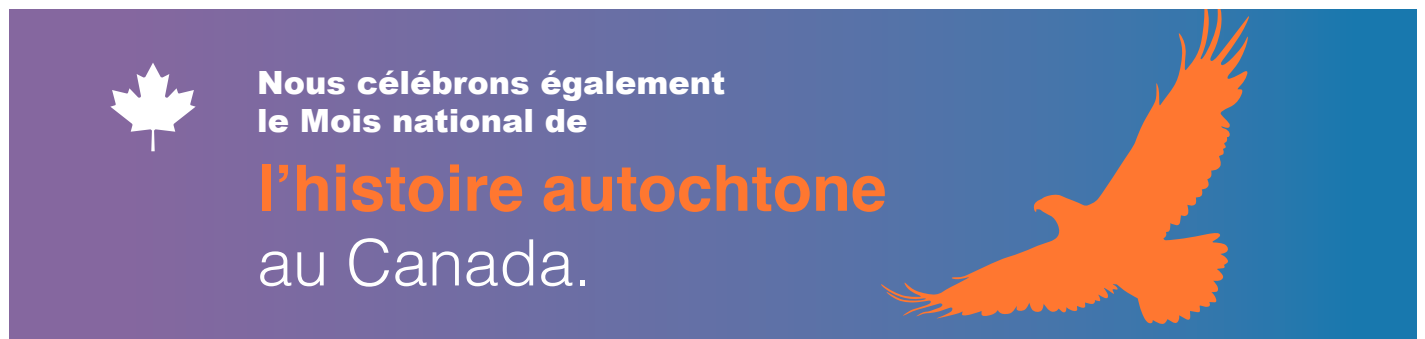
Bienvenue aux nouveaux inscrits!

Seyede Sana Bagha Morady
Omar Elsabbagh
Simranjeet Chhabra
Andrej Boban
Adriano Brescacin
Karan Handa
Jackey Cheng
Jatinder Grewal
Imad Janat
Shamin Memarian
Zalmay Rahmanyar
Yasin Sukarieh
Ankush Vij
Deniz Mirza
Shirwa Hassan

Sarah Assaya
Silney Rocumback
Jeevan Jyot Singh
Karen Davis
Sahel Moghtadernejad
Anisha Singh
Joseph Fortino
Rustom Appoo
Felisha Dutt
Taylor McKerlie
HyoKeun Cho
Sergei Ganichev
Louay Al Hares
Samrah Khan
Kirti Rohra

Hira Sohail
Fatima Zafar
Andrew Daabous
Haytham Elfawal
Aslan Tangestanipour
Sayed Rahman
Nakul Mehrotra
Pardeep Goyal
Jay Desai
Khushbu Sutaria
Aniket Sonavane
Priya Patel
Punam Babariya
Kristin Lee
Mintu Melemuriyil Kumar

Khushboo Sheth
Praveena Nokku
Ok Kyoung Won
Navneet Gill
Varun Dahiya
Elahe Memari
Shivaz Sharma
Silpa Mohan
Manpreet Kaur Garcha
Navdeep Sarwara
Neda Ahmadi Rouzbahani
Preetkamal Sandhu



Regardez ces 4 épisodes de « Tooth Tales » de l'IDAC (The Indigenous Dental Association of Canada) à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones.